

CONFERENCE

Sophie Julliot
Maître de Conférences, Faculté de droit de Saint Etienne
Vice-doyenne de la Faculté de droit
CERCRID-UMR 5137

Farida Khodri
Maître de Conférences en droit privé
Directrice de l'Institut du travail
CERCRID- UMR 5137

Analyse juridique **des "ordonnances Macron"**

Un an après la promulgation de la très médiatique Loi Travail du 8 août 2016 (dite Loi El Khomri) qui a entraîné d'importantes modifications du Code du travail, une nouvelle réforme du droit du travail a été engagée par cinq ordonnances du 22 septembre 2017. Ces ordonnances (et plus d'une vingtaine de décrets prévus au plus tard au 1^{er} janvier 2018) vont ainsi entraîner la réécriture de pans entiers du Code du travail dans des domaines aussi variés que l'articulation des sources en droit du travail, le régime du contrat de travail, la procédure et l'indemnisation du licenciement, la fusion des institutions représentatives du personnel ou la négociation collective d'entreprise.

Quel diagnostic peut-on faire de ces nouvelles dispositions? Constituent-elles une véritable rupture par rapport aux précédentes réformes du code du travail, ou se situent elles dans la continuité de celles-ci?

L'objectif de cette conférence est de porter un regard de juriste sur les dispositifs les plus saillants introduits par les ordonnances et sur les évolutions, prétendues ou avérées, résultant de ces nouvelles dispositions.

Mercredi 22 novembre 2017 18 h Entrée libre	Université Jean Monnet Amphi E 01 Entrée : rue Richard Tram: arrêt Tréfilerie
--	--